



**AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT 496.16-2017**

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Jocelyne Laliberté, greffière de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge au cours de sa séance extraordinaire tenue le 18 avril 2018 a adopté le règlement numéro 496.16-2017 portant le titre de :

RÈGLEMENT NUMÉRO 496.16-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 496-2015 AFIN DE MODIFIER LES NORMES D'IMPLANTATION ET LES BÂTIMENTS AUTORISÉS DANS LA ZONE AVP-808 ET DANS L'ENSEMBLE DES ZONES PUBLIQUES, AINSI QUE D'AJOUTER DES USAGES COMMERCIAUX AUTORISÉS DANS LA ZONE P-6

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie dudit règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, LE 6 JUIN 2018.

La greffière,

Jocelyne Laliberté, GMA